

TRAFIC DE STUPÉFIANTS EN PROVENANCE DE GUYANE

CONTEXTE ET CHIFFRES CLÉS

LA GUYANE, TERRITOIRE DE TRANSIT DE LA COCAÏNE

Cocaïne: une production mondiale en hausse

x2 2 000 tonnes en 2020 (contre 1 000 tonnes en 2013)

3 pays concentrent la production : Colombie (70% de la production), Pérou, Bolivie



La route de la cocaïne : transport par la route de la frontière surinamaise vers Cayenne, puis par avion entre Cayenne et Orly. Un trafic estimé à 4 tonnes par an, soit 20% des entrées de cocaïne dans l'Hexagone (20 tonnes)



- 2,5 tonnes saisies en 2019 (dont environ la moitié en Guyane et la moitié dans l'Hexagone),
- **1250 interpellations** en 2019
- 8 à 10 passeurs par vol, transportant chacun 1,9 kg de cocaïne en moyenne



- Un trafic qui irrigue l'ensemble du territoire, avec une prédilection pour les villes de province
- 600 000 usagers réguliers en France (contre 250 000 au milieu des années 2000)
- Un trafic qui nourrit la délinquance et l'économie parallèle



Transport dans les bagages : **40% des cas**

Transport in *corpore* (cocaïne ingérée ou insérée) **30% des cas**

Transport à corps (cocaïne dissimulée près du corps)
30% des cas

UN PHÉNOMÈNE RÉVÉLATEUR DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA GUYANE



Les 18-29 ans représentent près du quart de la population : **32%** sont au chômage (contre 16 % dans l'Hexagone) **43%** ne sont ni en emploi ni en formation (contre 19% dans l'Hexagone)



L'Ouest guyanais concentre **35%** de la population du département mais 18% des emplois



Profil-type des passeurs : 60% sont des hommes 60% ont moins de 30 ans 60% n'ont aucun diplôme



Le trafic : une activité lucrative

- Un kilo de cocaïne acheté 3500 € au Suriname peut être revendu 35 000 € dans l'Hexagone
- Un passeur peut gagner entre 2 000 et 10 000 € par voyage

SEPTEMBRE 2020 Y f in 🖸 🌲 www.senat.fr

Ce mardi 15 septembre 2020, la mission d'information sur le trafic de stupéfiants en provenance de Guyane présente les conclusions de son rapport.

Président :

Olivier Cigolotti, Sénateur de la Haute-Loire

Rapporteur:

Antoine Karam, Sénateur de la Guyane



AXE 1

RENFORCER LA POLITIQUE RÉPRESSIVE **POUR DISSUADER LE TRAFIC**



- rentabilité du trafic et décourager les trafiquants : mise en place de scanners à rayon x et contrôles à 100% sur certains vols
- · Contrer la stratégie de saturation utilisée par les passeurs en améliorant l'efficacité de l'ensemble de la chaîne pénale
- Renforcer l'action structurelle contre les réseaux. le partage d'informations entre services et la lutte contre le blanchiment



PORTER UNE POLITIQUE SOCIALE AXÉE **SUR LA PRÉVENTION ET LA RÉINSERTION**

- · Mettre en place une politique de prévention ambitieuse, pilotée par l'Etat et dotée de financements adéquats
- Encourager la formation et l'insertion professionnelle des jeunes Guyanais en augmentant les capacités d'accueil des dispositifs d'insertion
- Favoriser la réinsertion socio-professionnelle avec une politique pénale basée sur des peines individualisées et un accompagnement renforcé





AXE 3

RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- · Renforcer l'implication de la France dans la coopération régionale en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants dans la zone Caraïbe
- · Intensifier la coopération bilatérale avec le Suriname, sur le plan sécuritaire mais aussi en termes de développement économique

in 🚭 💄 **SEPTEMBRE 2020** www.senat.fr